

Réf: Dossier N° 003844

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE FANNY ADAMA ET FILS  
TRANSPORT » en abrégé « EFAFTS »

Siège social Sinfra, Sinfra, Quartier-Djoula, Lot 2634, Ilot 220

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/10/2021 , et enregistrés au CEPICI le 18/11/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE FANNY ADAMA ET FILS  
TRANSPORT » en abrégé « EFAFTS »

Objet : TRANSPORT PUBLIC DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES, TRANSPORT D'ENGINS LOURDS, DE MATERIELS OU D'EQUIPEMENTS, IMPORT/EXPORT, VENTE DE VEHICULES ET DE PIECES DETACHEES, LOCATIONS DE VEHICULES DE TOUT GENRE, COMMERCE GENERAL, PRESTATIONS DE SERVICES DIVERS. Et pour la réalisation de l'objet social : L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Sinfra, Sinfra, Quartier-Djoula, Lot 2634, Ilot 220

Dirigeant(s) : M FANNY ADAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-03239 du 10/06/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°25402/GTCA/RC/2022 du 10/06/2022

